



Longchamp : La pomme de discorde ?

Par Hubert Tassin,
Président des PP



Le projet du « nouveau Longchamp » est un serpent de mer au sujet duquel je n'ai jamais changé d'avis. Oui, la sélection et l'élevage de plat français ont besoin de vitrines internationales. Chantilly et Deauville le sont, chacune à sa place particulière. Longchamp, par son histoire, par sa situation dans Paris au sein du Bois de Boulogne, par sa majesté et par le profil de sa piste est, et doit rester, le phare. Aujourd'hui, il ne répond plus ni aux normes de confort, ni même aux normes de sécurité pour recevoir 50 000 personnes le jour de l'Arc. Investir dans Longchamp est donc indispensable et le budget se chiffre forcément en dizaines de millions d'euros.

Ces constatations et cette analyse, je les partage avec tous les membres du Conseil d'Administration de France Galop, et sans doute avec la plupart d'entre vous. En revanche, lors de l'instruction du dossier, j'avais souhaité que l'hypothèse de la rénovation, alternative à la destruction et la reconstruction de nouvelles tribunes, soit

Vendredi 29 novembre 2013 – N°9

plus approfondie, fasse l'objet d'une vraie étude sans *a priori*. Elle permettait, de mon point de vue, une équation économique plus réaliste, plus simple à appréhender dans la période de crise actuelle, et maintenait le Longchamp majestueux et prestigieux auquel je suis attaché. Personne ne peut sérieusement prétendre que 60 millions ou 120 millions « c'est la même chose » !

Rares sont les voix qui se sont élevées pour soutenir cette position au Conseil de France Galop et, au moment du vote, seuls Frédéric Danloux et Jean d'Indy ont partagé cette conviction. Rares aussi sont les voix qui se sont élevées pour soutenir cette position au sein du Comité de France Galop y compris parmi les donateurs de leçons d'aujourd'hui. Les faits s'imposent et les positions évoluent. Tant mieux.

La décision fut donc prise. La majorité des administrateurs de France Galop a penché pour un projet. Je respecte leur choix. Telle est la règle. Je m'y conforme et j'essaie même d'apporter ma contribution au sein d'un comité de pilotage, pour tenter d'améliorer les choses.

Avec le Qatar, un partenariat possible mais qui reste à étudier

Depuis quelques semaines, et pour parler clair, depuis les ventes d'octobre à Deauville, les conversations vont bon train autour d'un



intérêt que manifesterait la famille souveraine du Qatar pour apporter son soutien aux projets Longchamp. Baudouin de La Motte Saint Pierre s'est fait l'écho de cette information lors de notre récente Assemblée Générale. France Galop ne saurait balayer d'un revers de la main une proposition de partenariat financier. Le dossier sera donc évidemment instruit.

Le Qatar est un partenaire de long terme et l'a prouvé dans les termes du contrat de parrainage de l'Arc de Triomphe. C'est un partenaire en qui nous avons certainement confiance car, sinon, jamais nous ne nous serions engagé dans la durée. Par ailleurs, dans l'environnement économique actuel, France Galop ne saurait rejeter, sans même l'analyser, une proposition amie.

Il ne s'agit pas d'exprimer à ce stade un enthousiasme qui ne serait pas de mise. Il faudra analyser, le moment venu, la situation à l'aune des informations concrètes dont nous disposerons et avec des nuances qui me paraissent indispensables et responsables. Sur-réagir à une information parcellaire me semble donc prématuré. L'intérêt du Qatar est certain mais, à ce jour et selon mes informations, il n'est formalisé par rien d'autre qu'une intention. Un accord de cette importance devra être formel, précis, pesé, puis contractualisé très précisément.

Il faudra alors se poser les bonnes questions, à froid, sans se jeter dans un débordement

médiatique. Quelles seront les sommes en jeu, pour quel type de projet, avec quelles contreparties pour le Qatar?

Bien sûr, un partenariat financier pour Longchamp pourrait permettre au Galop de passer les difficiles années 2014/2017 en maintenant une progression des prix et primes, chaque année en termes réels, tout en investissant dans le plan PMU 2020. C'est de ce dernier que dépendra à moyen terme la reprise d'une croissance pour toute la filière. Son financement, dont on doit espérer qu'il sera partagé par l'Etat aux côtés des sociétés-mères, est un impératif au même titre que les budgets d'allocations.

Je me félicite que France Galop se soit engagé formellement lors de la réunion de son conseil d'administration de lundi dernier à se lancer dans un processus d'étude des possibilités offertes par les propositions qataries. Ensuite, et ensuite seulement, on pourra dire si oui ou non la proposition du Qatar est l'élément majeur pour que le dossier du nouveau Longchamp ne soit plus la pomme de discorde qui aujourd'hui, suscite tant d'incompréhension.

Prudence est mère de sûreté. Je me garderais d'affirmer à ce stade que nous tenons là la solution de tous nos maux !

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr